



## FICHE TECHNIQUE

REF.

ITA SOL PRO

A432



Xi - Irritant

### ■ PROPRIETE

*ITA SOL PRO est composé de tensio actifs et de séquestrants. Il est spécialement formulé pour les interventions dans les locaux à passages fréquents et fortes affluences. Par ses essences parfumées, il apporte une ambiance fraîche et saine avec une rémanence du parfum. Il est rapidement actif sur les salissures grasses imprégnées.*

### ■ CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

- ♦ Aspect.....liquide
- ♦ Couleur .....bleu
- ♦ Parfum .....pin
- ♦ Densité .....1.05
- ♦ pH pur.....13
- ♦ pH à 5 %.....11.7
- ♦ biodégradable à plus de 90 %

### ■ UTILISATION

*ITA SOL PRO est utilisé dans tous secteurs d'activité : en domaine médical, collectif, industriel et alimentaire ; sur carrelages, ciments, résines, thermoplastiques non autolustrés, marbres et dérivés, toutes surfaces autre qu'en terre, ... procéder à un essai préalable de convenance. Ne pas mettre en contact avec l'aluminium.*

*ITA SOL PRO est très peu moussant et peut donc être utilisé en monobrosses ou autolaveuses. ITA SOL PRO est conforme au décret n° 73-138 du 12 février 1973 et de l'arrêté du 08/09/1999 relatifs aux produits de nettoyage de matériels pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires.*

### ■ MODE D'EMPLOI

Dose d'emploi conseillée :

*En entretien : 2 à 5 % selon la nature des salissures et l'état des surfaces.*

*En rénovation : 10 % et plus selon la spécificité du chantier.*

Applications :

*Manuelle : tous procédés de lavage.*

*Mécanique : monobrosse, autolaveuse, ...*

*Procéder à rinçage de qualité pour une bonne élimination des salissures.*

### ■ PRECAUTIONS D'EMPLOI

*Produit irritant pour les yeux et la peau.*

*Ne pas mélanger avec d'autres produits. Conserver hors de la portée des enfants. Eviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Porter des gants et des lunettes de protection. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. (Voir FDS)*

### ■ TRANSPORT

*Non soumis à la réglementation.*

*NOTA : les informations mentionnées sur cette fiche technique sont données à titre indicatif et ne sauraient engager notre responsabilité de fabricant.*

*En raison de nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, nos produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier.*

*Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux.*